

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de BÂGÉ-DOMMARTIN

Département de l'AIN - Arrondissement de BOURG-en-BRESSE - Canton de REPLONGES

Réf: 2024/28 Date de convocation : 26 avril 2024

Objet: Budget commune - Décision

modificative n°1 Date d'affichage : 26 avril 2024

Date de réunion : 16 mai 2024

Nombre de conseillers: 27

Nombre de conseillers en exercice : 27 Nombre de conseillers présents : 25

Nombre de votants : 26

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le 16 mai à 20h08, le Conseil municipal de la commune de Bâgé-Dommartin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Maire.

Étaient présents: M. BERNIGAUD Christian, M. BESSON Jean-Jacques, Mme BEURRIER Aline, Mme BUIRET Marie-Dominique, M. CHAFFAUD Jérôme, Mme CHARDIGNY Mireille, M. DIOCHON Eric, Mme DONGUY Annick, M. ECOCHARD Nicolas, M. FERNANDES Michel, M. FERRAND Etienne, Mme GAUTHERET Marie-Pierre, Mme GUILLOT Myriam, Mme JOURDAN Dominique (à partir de 20h15), Mme LAFAY Monique, Mme MERONI Isabelle, M. MERCIER Michel, Mme MICHAUD Laurence, Mme NAVAS Catherine, Mme ONOFRE Lia, M. PERRET Nicolas, M. ROBIN Florent, M. ROZIER Raphaël, M. Gauthier SAVART et Mme SOCQUET Anne-Laure conseillers municipaux.

Étaient excusés : M. TRUCHON Pierre qui a donné pouvoir à M. BESSON Jean-Jacques Étaient absents : Mme JOURDAN Dominique (jusqu'à 20h14) et M. PAIN Philippe Mme NAVAS Catherine est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose qu'il convient de procéder à une décision budgétaire modificative n°1 du budget commune 2024 concernant le budget investissement de la commune (portage + répartition par opérations), détaillée comme suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2031-136-020 : Ecole primaire Dommartin	157 200.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2031-137-020 : Garderie	0.00€	100 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2031-140-020 : Route du Corridor	0.00 €	40 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	157 200.00 €	140 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-27638-020 : Créances sur autres établissements publics	0.00€	17 200.00 €	0.00€	0.00 €
TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières	0.00 €	17 200.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	157 200.00 €	157 200.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général	0.00 €		0.00 €	

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal APPROUVE la décision budgétaire modificative n°1 du budget commune 2024 comme présentée ci-dessus.

Fait et délibéré en mairie,

Le 16/05/2024 Le Maire

Le Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le Et publication ou notification du

Accusé de réception en préfecture 001-200077220-20240516-2024-28-DE Date de télétransmission : 17/05/2024 Date de réception préfecture : 17/05/2024